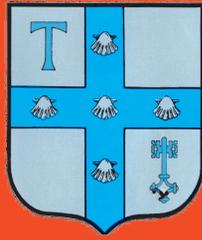


COMMUNE DE PERON



LE PETIT

PÉRONNAIS

No 63
Janvier-Février-Mars 2012



L'équipe voirie



Alexis, Ludovic, Pascal, Romain



BIBLIOTHEQUE DE PERON

Groupe scolaire-F-01630 Péron
04.50.56.41.39

Mardi 7 février, la température sibérienne n' a pas découragé une assemblée nombreuse et sympathique à venir écouter **Alain Mélo** nous parler du **Gralet**. Vous n' étiez pas là ? Alors pour vous ce petit résumé :



Situé à une altitude de 1450m sur le Jura, le Gralet fut d' abord un lieu de passage à pied, depuis le 12^{ème} siècle, entre l' abbaye de Chézery et notre versant car l' abbaye possédait des terres sur Péron, notamment à Greny. Limité par les communes de Chézery et St Jean de Gonville, il y a trace, dans les archives, d' un procès mémorable et très long, avec St Jean de Gonville, sur ce chemin. Des marchands allant à Genève empruntaient régulièrement ce chemin. Le Gralet c' est aussi une pâture qui s' organisa au cours des siècles. Un abri, sans doute rudimentaire, fut construit avec les matériaux sur place : pierre, bois, tavaillons, aménagement de goya pour faire boire les bêtes, puis d' une citerne. L' actuel chalet a un plan rectangulaire comme

dans le pays de Vaud, comprenant l' abri pour le bétail et le logement du ou des bergers avec cheminée et grenier pour la fabrication du fromage. La dernière restauration du chalet date de 1836 avec la participation de chasseurs alpins en manœuvres, qui transportèrent les matériaux avec 4 mulets.

Le droit de pâture donna lieu à une organisation bien pensée avec des contributions financières pour les impôts mais resta toujours bien communal. Au cours des siècles, cet endroit fut le témoin des évènements de l' histoire du Pays de Gex qui changea plusieurs fois de maître et de religion.

En résumé, le Gralet est un lieu de passage de 800 ans, le chalet actuel a 170 ans. Beau bilan !

Après un temps de questions-réponses entre Alain Mélo et le public, les pièces d' archives communales étaient visibles sur les tables. Un excellent vin chaud terminait la soirée. Merci à toutes les personnes présentes.

La bibliothèque pense aussi aux enfants partir de 16h30 à la salle Champ Fontaine.



avec du **théâtre le samedi 10 mars 2012** à

Retrouvez nos horaires d'ouverture dans le répertoire des services du Petit Péronnais. A très bientôt !



Vive remerciements à la société de pétanque qui a bien voulu organiser un concours de belote pour le TELETHON.

Cette manifestation a rapporté la coquette somme de 636.49 euros.

TOUTES LES PERSONNES SENSIBLES A LA PROPETE DE NOTRE COMMUNE SONT LES BIENVENUS A UNE MATINEE DE NETTOYAGE ORGANISEE PAR LA COMMUNE EN ASSOCIATION AVEC LA SOCIETE DE PECHE :

RENDEZ-VOUS A 8 H. 30 LE 14 AVRIL 2011

AU STADE DE FOOT BERNARD BLANC A LOGRAS

EN FIN DE MATINEE LA COMMUNE OFFRE LE « CASSE-CROUTE » A TOUS LES PARTICIPANTS

VENEZ NOMBREUX

Le Carnet communal

Naissances

- Malonn DUMUR	né le 25 novembre 2011
- Alexey PHILIPPE	né le 7 décembre 2011
- Yohana HOFFSTETTER	née le 13 décembre 2011
- Swann EMAIN	né le 13 décembre 2011
- Isaure DAVAL	née le 16 décembre 2011
- Eva RIVETTI	née le 19 décembre 2011
- Amanda FERRERO	née le 31 décembre 2011



Décès

Roma Winifred FOTHERGILL Veuve **WILLIAMSON**,
le 7 janvier 2012.

LA MAIRIE RECHERCHE UN EMPLOI JEUNE PENDANT L'ETE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de 16 ans minimum intéressés pour travailler cet été du 9 juillet au 25 juillet inclus, de 6 h. à 12 h., pour divers travaux d'entretiens peuvent adresser une demande écrite en mairie avant le 31 MARS.

BLANC DOMINIQUE
ADJOINTE MAIRIE 04 50 56 31 08

OFFRE D'EMPLOI :

Vous aimeriez passer du temps avec les enfants : la mairie de Péron recherche une personne pour rejoindre l'équipe d'encadrement du temps de cantine les jours scolaires de 11h30 à 13h30.

Pour plus de renseignements adressez-vous à l'accueil à la mairie.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES 2012

Elections Présidentielles : 1^{er} tour le 22 avril et 2^{ème} tour le 6 mai 2012
Elections Législatives : 1^{er} tour le 10 juin et 2^{ème} tour le 17 juin 2012

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils atteignent **l'âge de 16 ans, soit : pour ceux nés en janvier, février, mars 1996, venir avant le 15 mars 2012.**

Pour toutes questions relatives au service national,
téléphonez au **04.37.27.25.58** BSN de Lyon, internet www.defense.gouv.fr.

EDITO 2012

VŒUX 2012

Chères Péronnaises et chers Péronnais,

Je vous remercie d'avoir répondu, nombreux, à notre invitation.

L'année dernière, à cette même place, je souhaitais la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune, en précisant que nous organiserions une réception spécifique à leur égard. Celle-ci a donc eu lieu le jour du forum des associations et j'ai eu le plaisir de m'entretenir avec un, et un seul, nouvel habitant.

Notre population légale, calculée par l'INSEE s'étant accrue d'environ 70 habitants, entre 2010 et 2011, il est évident que nous devons revoir notre façon de communiquer sur le sujet.

Une autre réunion publique qui n'a pas attiré les foules : la réunion de mi-mandat. Il y avait presque plus d'élus que de public, mais là, ce n'est pas la communication, plutôt bien faite, qui doit être incriminée.

Le conseil municipal dans sa grande sagesse et en fervent adepte de la méthode COUÉ, en a déduit que vous deviez être pleinement satisfait du travail réalisé.

Pour revenir sur la population : deux chiffres :

Nous sommes officiellement pour 2012, deux mille soixante seize Péronnaises et Péronnais.

Suite au recensement de janvier dernier, les premiers chiffres donnés par l'INSEE laissent entrevoir une population de plus de 2 200 habitants, 2 254 pour être précis. Mais ce chiffre ne rentrera en vigueur qu'en 2014. Je ne passerai pas la soirée à vous expliquer pourquoi. Premièrement parce que ce serait trop long et deuxièmement parce que je ne suis pas certain d'avoir tout compris. La seule chose que j'ai bien assimilée, c'est que tous les ans nous perdons environ 25 000 Euros de dotation de l'Etat. Il n'y a pas de petits profits.

Et pour continuer à parler population, celle-ci ne cesse de s'accroître puisque nous avons eu le plaisir d'accueillir 27 nouveaux petits Péronnaises et Péronnais et regretter 4 décès, qu'environ 70 nouveaux logements vont être livrés cette année, soit en villas, soit en appartements et pour ce que, à ce jour, nous connaissons, c'est à peu près le même nombre qui devrait être déposé cette année et une cinquantaine dont les travaux devraient débiter.

Deux remarques au sujet de ce développement rapide de la population :

On nous reproche régulièrement une urbanisation trop rapide. Ce reproche étant souvent fait par ce que l'on appelle de « vieux » Péronnais (je n'ai encore pas pu savoir quelle génération nous faisait passer de nouveau à ancien, mais ce n'est pas bien grave, à mes yeux, il n'y a que des Péronnais). Il y a une solution évidente à cette question, ne vendez pas, c'est vous, qui possédez les terrains.

Deuxième remarque à l'égard de nos amis suisses ou européens résidant à Genève : ce n'est pas parce que le franc suisse est fort qu'il faut acheter tout et n'importe quoi à n'importe quel prix. Cette explosion du prix du foncier pénalise tout le monde et encore plus les personnes qui travaillent sur France et que nous allons chasser hors du Pays de Gex.

La cérémonie des vœux, c'est un moment privilégié pour faire le point sur notre commune, ce qui s'est fait l'année écoulée et ce qui devrait ce faire pendant les 11 mois à venir.

Mais cette année, peut-être encore plus que d'habitude, c'est un exercice un peu vain et dérisoire si on fait un rapide retour en arrière avec un monde toujours aussi brutal et égoïste, qui ne sait que trop rarement regarder son histoire pour ne pas répéter les mêmes erreurs.

J'en veux pour preuve les événements du printemps arabe où des pays comme la Tunisie, la Lybie, le Yémen, l'Égypte, la Syrie ont renversé leurs dictateurs, ou tentent de le faire, et essaient de mettre en place une démocratie qui a de la peine à se dessiner.

J'en veux pour preuve ces pays, pas très loin de chez nous, Russie, Hongrie qui donnaient l'impression d'avoir retrouvé le soleil et qui semblent retourner lentement dans la nuit. J'en veux encore pour preuve cette montée régulière du nationalisme, dans bon nombre de pays européens, triste retour sur soi alors que l'enjeu actuel est mondial.

Nous avons, cette année encore, baigné dans une crise économique, une crise de l'Euro qui, ambiguïté du Pays de Gex, a amené plus de richesse, (pas pour tous, nous avons quand même 69 chômeurs sur la commune). Plus de richesse grâce, toujours, à un taux de change extrêmement favorable. Nous avons également découvert que notre avenir, financier en tout cas, dépend énormément d'agences de notations.

Nous avons, toujours cette année, été touché par de nombreuses catastrophes météorologiques, avec en point d'orgue le séisme de Sendai au Japon, suivi d'un tsunami dévastateur qui a entraîné l'accident nucléaire de la centrale de Fukushima. Accident qui, obligatoirement, doit nous faire réfléchir sur notre approvisionnement électrique. A ce sujet et dans des degrés beaucoup moins comparables, nous sommes, nous aussi, et de plus en plus souvent, touchés par ces phénomènes. Rappelez-vous les violents « coups de vent » que nous avons subis en août, en décembre et ce début d'année, joints à des pluies abondantes.

Ces aléas climatiques me conforte dans l'idée que nous avons raison de prévoir, au PLU, des bassins de rétention au dessus des zones urbanisées. Ce qui n'est évidemment pas une fin en soi. Il faudra maintenant les réaliser, avec cette année les études menées par la CCPG sur le lagunage de Feigères qui permettra de protéger Greny et je l'espère la réalisation d'un premier bassin ou d'une noue sur Péron puisque le ru qui traverse ce bourg prend, trop souvent, la mauvaise habitude de déborder.

Enfin, pour la petite histoire, et je ne sais pas la place que prendra cette affaire dans la grande histoire, nous avons, depuis le printemps, baigné (je devrai peut-être dire douché) dans l'affaire DSK, où nous avons pu suivre, jusqu'à l'indécence, la chute d'un homme. Je ne vous le chanterai pas, j'aimerai bien vous garder jusqu'à la fin de mes propos mais, comme le disait Pierre Perret : « Ah ! l'amour, l'amour, l'amour, quand ça vous prend, faudrait partir en courant ».

Malgré toutes ces « plaisanteries », je vous présente donc, au nom du Conseil Municipal et en mon nom, mes vœux les plus sincères pour cette année 2012. Des vœux de santé, de bonheur, de joie, de travail. Des vœux pour que vous réalisiez vos projets, vos ambitions et, si possible, vos rêves.

Nos projets et nos ambitions, nous avons continué à les mener en 2011, toujours en phase avec les projets et les ambitions que nous vous avons proposés en 2008 avec :

La fin de la révision du PLU:

Il est applicable depuis le 12 juillet 2011 et n'a fait l'objet d'aucune requête auprès du Tribunal Administratif, pas plus de la part des divers services associés que des particuliers. C'est donc maintenant notre document de référence.

Mais le PLU c'est un peu comme le mythe de Sisyphe, pas pour l'insulte aux dieux, mais tout simplement parce qu'il faut régulièrement remettre l'ouvrage sur le métier et ce d'autant plus que la CCPG révisé son, notre, Schéma de Cohérence Territorial et que nous devons, dans les années futures, nous mettre à nouveau en compatibilité avec ce document.

Je risque d'être un peu long sur l'urbanisme intercommunal, mais ce point crucial pour notre futur développement, mérite vraiment que l'on s'y arrête plus que de coutume.

Pour réviser le SCOT, nous allons nous appuyer sur les divers Plan d'Aménagement Concerté d'Agglomération ou PACA initiés dans le cadre des études pour le nouveau schéma d'agglomération Franco-Valdo-Genevois. Notre PACA allant de Saint-Jean de Gonville au bassin Bellegardien, sans oublier les communes haut-savoyardes dites du Vuache, allant jusqu'à Viry. De ce document, qui n'est pas opposable et qui ne donne que des préconisations, nous allons en tirer un Schéma de Secteur. Pour nous, le secteur Sud, va de Léaz à Saint-Jean. Et de ces divers schémas de secteur sortira, telle la chrysalide, un nouveau Schéma de COhérence Territorial, à priori avant la fin du mandat.

Pour notre secteur, nous en sommes actuellement à la fin du PACA. Simple, non ?

Toujours dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire et toujours avec la CCPG, nous sommes en pleine discussion pour savoir :

Premièrement si l'élaboration des PLU devient une compétence intercommunale ou si elle reste dans le giron communal.

Je suis un tenant de cette dernière solution. Si les PLU nous sont retirés et même si nous travaillons en étroite concertation avec la CCPG, c'est un des actes les plus forts de la vie communale qui serait retiré aux communes.

Deuxièmement le SCOT veut recentrer l'essentiel de la population sur les zones équipées, ou en devenir, de transports en communs lourds. Je parle là des axes Gex-Ferney et Ferney - Saint Genis au détriment du taux d'évolution des petites communes. Là aussi, nous risquons de perdre une grande partie de notre souveraineté, mais en plus s'il n'y a pas de perspectives d'évolution de la population, on peut se demander s'il y aura une évolution des services aussi bien publics que privés.

Si cette proposition est acceptée par la majorité de mes collègues, aurons-nous toujours, dans l'avenir et dans notre canton, la possibilité d'avoir un équipement comme par exemple le collège. J'en doute alors que, pour paraphraser une célèbre pub, nous le valons bien.

Et s'il fallait une preuve de la diminution des services dans nos villages, le symbole en est bien La poste. Alors que nous avons encore une évolution importante de la population, cette dernière n'a pas hésité et quasiment sans concertation, à fermer le bureau de Péron. Le conseil municipal a donc décidé, l'aigreur dans l'âme, de le remplacer par un Relais Poste Commerçant chez notre boulanger, plutôt que par une agence postale. Le seul argument de La Poste, pour justifier cette fermeture, étant un manque de rentabilité. Je ne comprends toujours pas comment, quand on a un bureau installé localement depuis plus d'un siècle, que la population augmente et que la cible visée passe du courrier à la banque, on s'éloigne délibérément de ses clients. Même la logique économique m'échappe.

Depuis que les communes ont bénéficié, en 1981, des premières lois de décentralisations, l'Etat, toutes tendances politiques confondues et son administration n'ont eu de cesse que de limiter voir de supprimer les petites communes. Alors que je pense, très sincèrement, que la vérité est dans nos villages et je serai intéressé par une étude qui, j'en suis sûr, démontrera, que c'est chez nous, qu'il y a moins de problème d'intégration, que nous faisons moins appel à la police ou à la gendarmerie, même si tout est loin d'être parfait, que nous gérons mieux nos budgets etc..... bref, que nous coûtions beaucoup moins cher que les grandes collectivités.

Je vous le disais déjà l'année passée, nous avons terminé l'aménagement foncier, appelé aussi remembrement, mais des requêtes ayant été déposées auprès de la commission départementale d'aménagement foncier, nous sommes dans l'attente des avis de cette dernière avant de lancer les travaux dit connexes, à savoir la réalisation des chemins, fossés et autres aménagements, toujours dans le cadre des subventions allouées par le Conseil Général. Finalement, c'est ce dossier qui aura été le fil rouge des mes mandats successifs, puisque, je vous le rappelle, le début de ce dossier a été initié par Maurice CLERC.

Toutefois et pour ne pas perdre de temps, nous avons lancé un appel d'offre pour la maîtrise d'ouvrage auprès de 3 bureaux.

Lors des nombreuses réunions avec les agriculteurs, il avait toujours été précisé que les remembrements d'aujourd'hui n'ont rien à voir avec ceux du passé et que, si une haie devait être gardée ou déplacée il faudrait la garder ou la déplacer. Certains ne semblent pas l'avoir compris, mais sachez que nous serons particulièrement vigilant sur ce point, ce que nous faisons actuellement, en demandant à un agriculteur de remettre très vite en place la haie qu'il a arraché. Je le rappelle, c'était le deal au début de cette opération.

Toujours dans le cadre des études, nous avons signé avec le bureau GEOSIGNE pour un aménagement du cimetière, la première phase, en cours actuellement, étant de faire un état des lieux, le but définitif étant de rendre ce lieu, autant que faire se peut, plus attractif.

Nous avons terminé les diagnostics de la voirie et des bâtiments publics pour l'accessibilité aux handicapés pour nous permettre dans l'avenir de travailler en conformité avec les normes actuelles. Tout en sachant que la configuration relativement escarpée de notre village ne nous permettra pas d'être toujours en phase avec les dites normes.

Enfin, nous avons beaucoup travaillé, toujours en étroite concertation avec les associations communales, sur la future maison des sociétés, avec le choix définitif de l'architecte, l'agence STRATES, de Lyon, qui a déjà réalisé sur la commune ce bâtiment ou nous sommes réunis ce soir et le collège. Nous sommes dans l'attente des dossiers d'exécution, prémices au lancement de l'appel d'offre auprès des entreprises après être passé par les stades obligatoires de l'Avant Projet Sommaire, du Permis de Construire et de l'Avant Projet Détaillé.

Si cet appel d'offre est fructueux, les travaux devraient pouvoir débuter en septembre.

C'est un beau et gros bébé, estimé à 3 800 000 euros que nous projetons et pour ne pas grever les finances d'un futur conseil municipal, nous avons décidé de budgétiser ce bâtiment sur 3 années afin de recourir au minimum à l'emprunt, voir de l'éviter.

Et pour finir nous avons réfléchi, en association avec le bureau de géomètre DUCRET-GROS, à l'aménagement des routes de la Vie de l'Etraz et de Saint Jean de Gonville. La traditionnelle réunion de présentation a été faite aux riverains mi janvier, là au moins nous avons eu du monde. La CCPG va réaliser les reprises des branchements à partir de fin février et l'entreprise Eiffage, retenue pour les travaux, interviendra début avril. Nous bénéficions sur ce point d'une subvention du Conseil Général de 28 000 € et devrions bénéficier d'une autre Dotation de l'Etat d'un montant que nous ne connaissons pas encore.

Voilà pour les études, sur le plan concret :

La deuxième tranche des travaux de la place de Péron et de la Vie de l'Etraz a été réceptionnée à l'automne, et met fin, du moins pour la place à un projet initié, dans le tumulte dû au déplacement du monument aux morts, voi-

ci quelques années maintenant. Les dernières actions sur ce lieu ayant été la mise en place de plaquettes de bois ou de grands copeaux aux pieds des jeux d'enfants, le gazon étant, légalement, beaucoup trop dur pour nos chères têtes blondes. En début de semaine, l'entreprise BARNIER a éradiqué le sapin trentenaire à l'angle des jeux d'enfants. La tempête a arraché le cerisier en août, j'ai préféré prendre les devants pour le sapin.

Nous avons refait la charpente-couverture du chalet de la Poutouille avec une couverture en zinc pour correspondre à la demande du Parc Naturelle du Haut-Jura et de la Région, qui, soit dit en passant, a subventionné le projet à une hauteur plus que respectable quand on voit le peu de subside que l'on reçoit maintenant du Conseil Général. J'espère que vous viendrez nombreux passer une ou plusieurs nuits dans ce chalet d'alpage qui a, à mes yeux, l'immense avantage de ne recevoir que difficilement les téléphones portables. Comme me l'a dit une brave personne : « un toit ct'un toit » alors, si cette rénovation n'est pas spectaculaire, elle a au moins permis de rendre plus confortable l'espace nuit à l'étage, qui le sera encore plus, quand les nouveaux matelas seront livrés. Quoi que je me dise finalement : « qu'un matelas ct'un matelas ». Un grand merci à l'entreprise PERRIERRE pour la réalisation des travaux, même si les gardes de la Réserve Naturelle ne semblent pas de cet avis et ont mis beaucoup d'opiniâtreté à ne pas vouloir comprendre qu'une entreprise au travail ce n'est pas tout à fait comme le commun des mortels allant passer une semaine sur l'alpage. Il faudra bien qu'un jour on rende à tous, dans le respect de la nature, ce que certain semblent vouloir s'accaparer.

Dans des ordres de moindre grandeur, nous avons investi :

- dans l'achat d'une partie de la grange Matthieu pour permettre dans l'avenir la poursuite du trottoir de la Grand'Rue,
- rénové l'électricité de certains bâtiments communaux,
- renouvelé du mobilier urbain avec l'achat de poubelles et de tables,
- acheté du matériel pour les employés communaux et pour les pompiers ,
- investi de façon importante dans la voirie, soit en rénovation de voirie, soit en glissières, marquage au sol, signalétique et panneaux divers,
- le conseil municipal a eu la bonté de suivre la demande de Gérard Moutton qui rêvait de voir nos débats municipaux surveillés par Marianne et la bonté de m'octroyer un PC portable, merveilleuse machine qui me permet de dialoguer avec le monde entier alors que je le fait rarement avec mon voisin,
- renouvelé une très grande partie des postes informatiques de nos secrétaires et renouvelé une bonne partie de nos logiciels, comptabilité, état-civil, plus adaptés à la taille de notre commune,
- installé un panneau d'information municipal à l'entrée de Pré Munny. Je vous invite à le consulter régulièrement, bien entendu pour connaître les dates des nombreuses manifestations organisées sur notre commune mais aussi pour être informé, comme par exemple cet été, des restrictions d'eau,
- Toujours au niveau des manifestations, nous avons accepté de mettre à disposition la salle, le week-end dernier pour l'organisation d'un salon multimédia. Je ne sais pas si les organisateurs, M. LEBOEUF en tête, sont satisfaits de ce premier tour de piste, mais qu'il sache que nous ferons le maximum pour que ce rendez-vous soit pérennisé,
- enfin nous avons investi dans la création d'un bureau à l'intérieur de l'accueil pour donner plus de discrétion lors de certaines demandes auprès du secrétariat et aussi parce qu'une nouvelle secrétaire, Linda, est venue compléter l'équipe. Au sujet du personnel, 3 autres employés sont également venus nous rejoindre cette année, Alexis à la voirie, Lucie et Liliana à la cantine, sans oublier Denise qui accepte de faire des remplacements à titre bénévole, je l'en remercie vraiment très chaleureusement. C'est donc une PME, qui travaille pour vous, une PME de 22 personnes, correspondant pour un nombre d'employés à temps plein de 14,52, excusez moi pour la virgule mais se sont les mathématiques.

Dans les arrivées sur la commune, je voulais saluer notre nouveau directeur d'école, M. SIMONE, qui remplace M. DEVESA que je remercie pour ses nombreuses années de collaboration avec la mairie. Pour en revenir à M. Simone, je salue son courage puisqu'en plus d'effectuer sa première année d'instituteur, il a également accepté le poste de directeur, poste de plus en plus complexe et qui aurait mérité, je pense qu'il ne me démentira pas, plus que quelques heures de formation. Mais il s'en tire pas mal du tout.

Tant que nous en sommes à donner des chiffres j'ai le regret de vous informer que 2 conseillères municipales ont démissionné : Mme Mireille MARION et Mlle Pascale CHAPUIS, toutes deux pour raisons professionnelles. Il est très difficile, de nos jours, de s'engager avec la certitude qu'il n'y aura pas de changement pendant 6 ans, tant la vie actuelle évolue rapidement. Je les remercie toutefois du travail effectué lors de leurs présences et leur souhaite plein succès dans leur travail. Je regrette toutefois que ce soit 2 femmes qui quittent le conseil dans un cé-

nacle déjà, très masculin.

L'arrivée de Linda me permet une transition facile pour décrire ce que devrait être 2012 puisque le fait d'avoir une cinquième secrétaire nous a permis, première action mise en place dès le 2 janvier, d'ouvrir la mairie au public tout les jours, week-end non compris.

Dans les mois à venir je souhaite que nous :

- Réalisions un city-stade. Ce projet était prévu pour 2011, mais comme nous avons déposé un dossier de subvention auprès du Conseil Général et que la réponse, négative, n'est venue qu'en novembre dernier, il est reporté cette année.
- Mettions en chantier, comme je vous le disais plus tôt, le début des travaux de sécurisation contre les inondations pour les différents bourgs de Péron car, même si nous avons de la pente, je ne pense pas qu'il soit très agréable de voir un ruisseau traverser son séjour.
- Comme je vous le disais, également plus tôt, sécuriser la Vie de l'Etraz – Route de Saint-Jean.
- Commencer les travaux d'aménagement de la voirie de la rue de l'ancienne fruitière à Feigères. Une réunion de présentation des travaux de reprise des branchements sera organisée par la CCPG le 15 février à la mairie. Nous ferons notre présentation des travaux un peu plus tard pour une mise en chantier à l'automne, n'est ce pas M. DUCRET.
- Pour les bâtiments :
- nous devons continuer la sécurisation électrique de ces derniers.
- maintenant que le dossier de la maison des sociétés est bien lancé, nous devons choisir un bailleur social, pour réaliser, à l'ancienne mairie, le nouveau centre de loisirs, couplé à des logements sociaux, tout en respectant la façade et le volume du bâtiment.
- et bien sur nous poserons la première pierre, et plus que la première pierre de la maison des sociétés.
- Enfin nous continuerons la discussion avec les propriétaires de Pré Munny pour agrandir la zone commerciale et la zone artisanale. Actuellement, nous en sommes au stade ou, à priori, les propriétaires pensent que nous ne leurs proposons pas assez, alors que nous, nous pensons, au contraire, que nous proposons la juste somme. On appelle cela une négociation.

Tout ces projets seront autofinancés sans faire l'objet d'emprunt, et comme les années précédentes, ne feront pas l'objet d'une hausse des taux d'imposition, comme promis en début de mandat et aussi parce que, comme l'année passée, nous avons bénéficié en fin d'année d'une nouvelle hausse de Compensation Genevoise de près de 100 000 €, passant de 561 000 € à 656 000 €.

La CCPG a elle aussi décidé de ne pas augmenter ses taux d'imposition mais vous avez certainement été interpellé par les annonces du nouveau financement du ramassage des ordures ménagères : la Redevance Incitative qui lie le financement des ordures ménagères au volume des déchets effectivement collecté. Il semble que, pour une villa de surface égale, les habitants des communes ayant des bases d'imposition faibles ou moyennes verront leur impôt augmenter sensiblement pour un service qui lui n'augmentera pas, voir même diminuera alors que les habitants d'une commune ayant des bases élevées verront eux leurs impôts diminués. La commune de Péron fait partie des perdantes et je vous demande d'être le relais, Mrs les vice-présidents pour que notre assemblée revoie, rapidement le calcul de cette redevance.

Il est temps d'arrêter là mon propos, mais avant de terminer je voulais remercier toutes les personnes qui œuvrent pour la commune, sans détailler ni comptabiliser les gestes de chacun mais sachez que petits ou grands, ils sont tous les bienvenus et ils sont tous appréciés.

Christian Armand

Synthèse des comptes rendus du Conseil Municipal

DECEMBRE 2011

Absents excusés : Caretti Brigitte, Davis Andrew, Duchamp Lilian (pouvoir à Blanc Dominique), Piberne
Absents : Grand Corinne, Marion Mireille, Boutin Thierry, Piberne Olivier

DELIBERATIONS

MODIFICATION BUDGETAIRE NO 5

Section d'investissement : 59 251 €

Section de fonctionnement : 35 392 €

Approuvé à l'unanimité.

INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL

Refusé à l'unanimité.

CONVENTION DE LOCATION APPARTEMENT

Suite à la désaffectation du logement de fonction appartement no12 La Gaine à Logras, il y a lieu de signer une convention avec l'enseignante l'occupant actuellement. Loyer mensuel hors charges : 308,99 €. Approuvé à l'unanimité.

CONVENTION DE LOCATION APPARTEMENT

Convention avec les 3 enseignants colocalitaires de l'appartement no13 La Gaine à Logras. Loyer mensuel hors charges : 430,82 €. Approuvé à l'unanimité.

MODIFICATION DELIBERATION DU MOIS DE MAI

Concerne acquisition des terrains de M. Calamand Julien (parcelle F308) pour la future maison des sociétés, la superficie est de 1907 m2 et non de 1600 m2, le prix d'achat passe de 72 00 € à 85 815 €. Approuvé à l'unanimité.

DESIGNATION D'AGENTS RESPONSABLES DE LA TELETRANSMISSION DES ACTES COMMUNAUX

Responsable : Vincent Valérie

Responsable adjoint : Giacobino Isabelle

Approuvé à l'unanimité.

CONVENTION AVEC LE CNFPT

Elle aura pour but de fixer les conditions d'organisation des sessions de formation, de mise à disposition d'une salle et du matériel avec le centre national de la fonction publique territoriale pour les agents des collectivités.

Approuvé à l'unanimité.

REPLACEMENT MEMBRE SUPPLEANT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

M. Girod Claude est élu nouveau membre de la commission pour remplacer M. Boutin Thierry. Approuvé à l'unanimité.

ECOLE

Compte rendu du conseil d'école du 7/11/2011 :
Le fonctionnement de la cantine a fait l'objet d'un long débat. Une réunion sera organisée avec les parents du Conseil de l'école, les représentants des enseignants et le personnel de la cantine pour définir un règlement commun entre l'école et la cantine et régler certains problèmes jugés inacceptables par

des parents.

Demande d'équipement pédagogique sportif par les enseignants. Cette demande sera analysée par la commission finance lors de l'élaboration du budget 2012.

COLLEGE

Compte rendu du conseil d'administration du 7/11/2011 :

Choix de voyages scolaires. Cours de conduite pour les élèves en partenariat avec la sécurité routière. Bilan de l'année 2011.

VOIRIE

Bilan final de l'aménagement Place basse et Vie de l'Etraz : montant total de 400 922 €. WC publics : 17 395 €.

BUDGET

Investissement :

PERRIERE charpente	Toiture chalet Poutouille	46 065,16
DUCRET GROS géomètres	Vie de l'Etraz-Place basse	6 733,73
EUROVIA	Vie de l'Etraz-Place basse	36 023,74

Compte rendu de la réunion pour les subventions départementales du 10/11/2011. La commune n'a été retenue que pour un dossier : Vie de l'Etraz-Rte de St Jean pour un montant 28 359 €.

Demande de subvention du football Sud Gessien pour l'achat de cages de buts.

Cette demande sera analysée par la commission finance lors de l'élaboration du budget 2012.

MAISON DES SOCIETES

Réunion du 22/11/2011 : avis favorable de la sous commission d'accessibilité aux handicapés.

BATIMENTS COMMUNAUX

Présentation du projet pour la création d'un bureau dans l'accueil de la Mairie, montant des travaux 23 000 €, mobilier 1 000 €. Devrait être terminé pour le début d'année.

CONTENTIEUX

Décision du Tribunal Administratif de Lyon dans le cadre de l'affaire Rabiller : l'arrêté pris pour autoriser une clôture entre Mme Prodon et M. Rabiller n'est pas entaché d'irrégularités, par contre la commune n'a pas obtenu de dédommagements

PLU

Point sur la modification du Plan Local d'Urbanisme par le biais de la procédure simplifiée, dans l'attente de l'avis de la DDT pour la présentation des plans modifiés.

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

PNR

Compte-rendu de l'assemblée syndicale du 26/11/2011 : prévision des activités 2012, 40 objectifs débattus ainsi que leurs coûts. Rapport sur les projets Varambon et Conflan, abandon officiel des 2 projets.

COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Déclarations préalables

-Moser Marcel, 213 rue des Corneilles, construction d'une piscine enterrée, d'un pool house et d'un abris voiture - Avis défavorable

-Biancuzzi Denis, Rue du Molard à Greny, construction d'un garage en panneaux galvanisés – Avis favorable

-Bonnenfant Madeleine, Vie de l'Etraz, pose d'un portail coulissant – Avis favorable

-Blanc François, Route de Pougny, division de propriété, emplacement réservé n° 9 – Avis favorable

-Piberne Olivier, Chemin de la Louye à Logras, construction d'une véranda – Avis favorable

-Camp Yolande, chemin des Marais, division de propriété – Avis favorable

Permis de Construire

-Blaevoet Roger, Rue de la Gaine à Logras, transformation extension d'un bâtiment existant – Avis favorable

-SCCV des deux chevaliers M. Morbois Stéphane, Lotissement les Boutons d'Or, Vie de l'Etraz, construction de 2 villas jumelées – Avis favorable

-Domaine des Fontaines, Landecy Jean-Yves, Vie de l'Etraz, construction d'abris pour cheveux – Avis favorable

-Louleiro-Cerqueira Cyril, Ch de l'Etang à Feigères, construction d'une maison individuelle – Avis favorable

ASSOCIATIONS

-Compte-rendu de la réunion avec l'exécutif de l'association de judo du 8/11/2011.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale des Jeunes Sapeurs-Pompiers du 18/11/2011. Le corps des jeunes sapeurs-pompiers se compose de 21 membres, dont 10 membres de Péron. Des tenues de pompiers et de sport ont été achetées pour les jeunes recrues. Bilan de l'année 2011.

-Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la société de Musique « La Bonne Humeur » du 21/11/2011. Effectif de 41 membres seniors et de 40 juniors. Présentation du bilan et bonne implication des musiciens dans les différentes harmonies du Pays de Gex.

-Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la société de Jeunesse du 26/11/2011. Renouvellement du bureau.

COMMUNICATION

Compte-rendu de la réunion du 28/11/2011. Correction du Petit Péronnais.

COURRIERS

Demande d'une salle pour pratiquer les échecs en liaison avec la MJC de Gex. Accord du Conseil Municipal, la salle proposée est celle des réunions à la maison des sociétés.

DIVERS

Rapport des mesures de bruit chez Mr Vuaillet (Ch de la Vie de l'Etraz). Les bruits de son exploitation étant trop élevés, ce dernier devra trouver un autre terrain à partir du début d'année.

JANVIER 2012

Absents excusés : Grand Corinne, Davis Andrew, Debard Jérémie pouvoir à Mouton Gérard, Duchamp Lilian (pouvoir à Blanc Dominique), Gigi Dominique

Absents : Boutin Thierry, Marchand Yves

DELIBERATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION

Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire sénatoriale pour l'acquisition d'un défibrillateur pour la salle Champ Fontaine pour un montant de 1974,42 €.

Approuvé à l'unanimité.

MOTION POUR QUE DES MOYENS SOIENT DEVELOPPES POUR UN BON FONCTIONNEMENT DES RASED

L'application des textes réglementaires en milieu rural n'est pas adaptée à la réalité ; le nombre insuffisant de postes, de personnels spécialisés dans l'aide aux élèves en difficulté, la décentralisation des psychologues du RASED, plus ou moins éloignés des écoles rurales.

Approuvé à l'unanimité.

ECOLE

Compte-rendu des réunions concernant le fonctionnement de la cantine : une personne a été embauchée à l'année suite à l'augmentation des effectifs. Le règlement de la cantine est en cours de modification pour être compatible avec celui de l'école.

VOIRIE

Route de Feigères : compte-rendu de la réunion du 2/12/2011. La CCPG va débiter les travaux au printemps 2012, assainissement et eau potable, sur le tronçon Chemin de la Pierre à Niton jusqu'au carrefour place du Moléron. De la place du Moléron à la Route de Saint Jean, les travaux ne seront que pour l'eau potable, changement de canalisation.

Une présentation de ces travaux aux riverains aura lieu courant février, date précisée prochainement.

BUDGET

Investissement :

Ets CERA	Travaux voirie Collège et Rue Mollard	19 833,66
ONF Lyon	Travaux forestiers	9 812,56
Trésorerie de Gex	Frais concours et études maison des sociétés	44 458,20
CAILLAUD ingénierie	Maison des sociétés	12 609,60
ECONOMIA	Maison des sociétés	6 879,56
CHAPPUIS structures	Maison des sociétés	6 879,56
STRATES	Maison des sociétés	29 071,95
DUCRET GROS géomètres	Vie de l'Etraz-Place Basse	6 528,96

Montant de la Rétrocession genevoise : 656 659,77 € (pour info montant précédent : 561 016,70 €).

Fond Départemental de la Taxe Professionnelle : 5 916 €.

M. le Sous-Préfet informe, par courrier, le Conseil Municipal que la délibération prise en novembre concernant l'exonéra-

tion de la nouvelle Taxe d'Aménagement pour les logements sociaux de type PLUS et PLAI n'est pas conforme. Si on veut exonérer les logements sociaux, il faut exonérer tous les logements sociaux, PLS inclus. Une nouvelle délibération sera prise dans ce sens prochainement.

MAISON DES SOCIETES

Compte-rendu de la réunion du 5/12/2011 pour la mise au point du dossier d'exécution : quelques modifications ont été apportées dans le dossier d'exécution principalement sur l'acoustique de la salle de musique et l'organisation des salles de solfège. Le local des boules aura une porte de garage suite à la demande de son président.

M. le Maire informe l'assemblée que les terrains « Julliard » ont été achetés officiellement.

PRE MUNNY

Compte-rendu de la réunion avec les propriétaires pour discuter de l'achat des terrains, en présence de tous les propriétaires et de M. Morrier de l'EPF. LA proposition officielle de ce dernier est de 9 € pour les terrains situés en zone artisanale et de 14 € pour ceux situés en zone commerciale. Les propriétaires avaient jusqu'au 22 décembre pour donner leur avis, à ce jour, personne n'a répondu. Une prochaine réunion sera organisée avec M. Morrier pour définir la suite à donner à ce dossier.

CONTENTIEUX

M. Le Préfet refuse le PC de M. Delattre Sylvain et met la commune au Tribunal Administratif si ce dossier n'est pas retiré. M. Delattre prépare actuellement une demande modifiée.

L'Affaire Chappuis/Commune sera traitée par le Tribunal Administratif de Lyon lors de son audience du 26 janvier 2012.

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CCPG

Commission Sociale

La crèche de Divonne est en procédure par rapport à ses travaux. Pour réaliser les travaux elle fermera deux semaines en juillet. Dans le Pays de Gex entre 800 et 1000 enfants attendent encore une place dans une crèche. Le Commission a voté la gestion des crèches en marchés publics. La CCPG a fait une demande d'IME sur le Pays de Gex parce que les quatre CLIS sont saturées et elle attend une réponse de L'ARS. Trois communes ont proposé un terrain : Péron, Sergy et Chevry.

Le CLIC demande que les communes le sollicitent un peu plus pour des projets destinés aux personnes âgées.

ASA

Les communes intéressées par la poursuite des travaux sur la

route forestière se sont réunies à Péron le 14/01/2011. Il faut attendre la décision définitive de la commune de Farges afin de financer la mise en fonction de l'association prévue pour au plus tard fin 2012.

COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Déclarations préalables

-MOSER Marcel, 213 Rue des Corneilles, construction d'une piscine et un abri voiture – Avis défavorable

-PELLETIER Jean-François, Les Hautins, pose d'un transformateur électrique – Avis favorable

-ARANGO Silvia, 129 Rue de l'ancienne fruitière à Feigères, création d'un muret séparatif entre le jardin et la route – Avis favorable

-RUEGG François, Chemin de l'Etraz, division de parcelle – Avis favorable

Permis de Construire

-M. MOSER Marcel, 213 Rue des Corneilles, construction d'un couport en limite de propriété - Avis favorable

-IDOUISSAADEN Martine, 1810, Route de Lyon, transformation d'un ancien abri en garage - Avis favorable

Permis de Construire Modificatif

-RODRIGUES David, Chemin de la Chapelle à Feigères, réalisation de deux escaliers – Avis favorable

-CUZIN Lucien, Route de Pougny à Logras, modification des façades et de l'emprise au sol – Avis favorable

ASSOCIATIONS

Loisir des Aînés : réélection du bureau. La Présidente insiste sur le fait qu'elle ne veut pas renouveler ses fonctions en 2013 et qu'il est impératif de trouver quelqu'un pour la remplacer. Le Club des Aînés serait amené à disparaître si aucune personne n'est volontaire.

DIVERS

Dans le cadre de l'Aménagement Foncier, M. Levrier demande où en sont les réclamations auprès de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier. Un point sera fait lors du prochain conseil.

Réunion pour un agenda 21, le 31 janvier à Saint Genis Pouilly.

Vous pouvez consulter les comptes rendus intégraux des réunions du conseil municipal sur le site internet de la mairie de Péron à l'adresse suivante :

<http://www.peron.cc-pays-de-gex.fr/>



« Opération jobs d'été 2012 »

Le Service Emploi de la Communauté de Communes du Pays de Gex organise la 19^{ème} Opération "Jobs d'été" du 28 mars au 25 avril 2012, en partenariat avec la Mission Locale de Gex, l'agence Pôle Emploi de Saint-Genis-Pouilly, la MIFE de l'Ain et l'ADSEA.

Public concerné : les 16-26 ans (lycéens, étudiants, demandeurs d'emplois)

Les offres de Jobs d'été concernent les secteurs de l'animation, grande distribution, commerce, travaux publics (voirie/espaces verts), hôtellerie-restauration, vente, administratif, santé ...

Déroulement de l'opération :

Les jeunes ont la possibilité de :

Consulter librement les offres « jobs d'été » classées par catégories professionnelles

Etre conseillé dans l'élaboration du CV et de la lettre de motivation. De plus, un modèle de CV et de lettre de motivation est à disposition

Echanger avec les professionnels de l'emploi présents (Mission Locale, MIFE de l'AIN, Pôle Emploi de Saint Genis-Pouilly, ADSEA et le Service emploi CCPG)

Obtenir de la documentation sur les métiers, le guide jobs d'été et pouvoir consulter des revues sur l'emploi, les infos BAFA...

Permanences sur les communes du Pays de Gex :

Ferney-Voltaire	mercredi 28 mars	Salle du Préau (à côté mairie)	10h-13h 14h-18h
Challex	samedi 31 mars	Salle du Conseil	10h-14h
Thoiry	mercredi 4 avril	Salle des Fêtes	10h-13h 14h-18h
Saint-Genis-Pouilly	mercredi 11 avril	Grande salle, Centre culturel Jean Monnet	10h-13h 14h-18h
Gex	mercredi 18 avril	Communauté de communes du Pays de Gex Salle la Grange	10h-13h 14h-18h
Divonne-les-Bains	mercredi 25 avril	Grande salle de conférence Esplanade du Lac	10h-13h 14h-18h

Contact Service emploi CCPG :

Les employeurs qui souhaitent **déposer leurs offres jobs d'été** ont accès à un coupon-réponse directement en ligne sur le site.

Tél : 04 50 42 65 00

Mail : emploi@ccpg.fr

Site : www.ccpq.fr/emploi (partie employeur)

COMMUNE DE PERON

Projet de modification simplifiée du plan local d'urbanisme

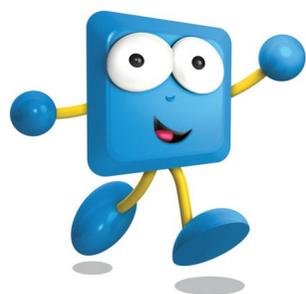
Le plan local d'urbanisme fera l'objet d'une modification simplifiée pour :
- rectification de deux erreurs matérielles.

A cet effet, le dossier du projet sera mis à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture à partir 15 mars 2012 pendant un mois.

Les horaires habituels d'ouverture sont :

- les lundi et vendredi = 8 h 00 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30
- le mardi = 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h 30
- le mercredi = 9 h 00 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30
- le jeudi = 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30

Pendant cette durée, les observations sur le projet de modification pourront être consignées sur le registre déposé en mairie.



**Débordé par le quotidien, de retour d'hospitalisation, seul, fatigué... ?
Vous avez besoin d'aide, de soutien ou de compagnie ?**

L'ADAPA met à votre disposition des services adaptés



M^{me} Anita BOULAS-CHARDON

58, rue de Genève – 01630 ST GENIS POUILLY

☐ 04 50 20 66 80 / Fax : 04 50 20 60 12

(a.boulas@adapa01.com)

Permanences :

• Bureau de St Genis Pouilly
les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 10h



ASSOCIATIONS



La Jeunesse de Péron est de retour le samedi 12 mai 2012 pour ce nouveau week-end de la Foire aux Plantons.

Avis à tous les aventuriers pour la 3^{ème} édition de la chasse au trésor et cette fois-ci sans la pluie ! Une carte et des indices et c'est parti pour découvrir le trésor caché de Péron !

Les festivités continueront toute la soirée avec au programme Grillades & Frites cuisinées par nos spécialistes barbecue de la jeunesse.

Cette journée se terminera en beauté avec notre internationalement célèbre Bal du Printemps !

La buvette et vos fidèles serveurs seront bien évidemment présents toute la journée !

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à notre vogue de Janvier : les jeunes, les moins jeunes, les cuisiniers et tous ceux qu'on oublie ...

AG3:

A l'heure où nous imprimons le Petit Péronnais, l'assemblée générale de l'AG3 aura eu lieu (5 mars 2012).

Cela dit, il n'y a pas besoin d'attendre un an pour vous motiver à rentrer dans cette association afin ... de participer à la prochaine assemblée générale. Vous pouvez, dès ce printemps, donner un coup de main !

Cette association, qui a fêté l'an dernier ses 20 ans, est à la recherche de bonnes volontés pour participer à ses activités ... en attendant son 30^{ème} anniversaire !

N'hésitez pas à contacter son sympathique président Pierre-Maurice Laurent

pmlaurent@wanadoo.fr



Amicale Peron pétanque

En attendant l'ouverture de la saison pétanque dès les beaux jours, l'amicale de Peron pétanque organisera un loto le vendredi 23 Mars à la salle champ fontaine avec cette année un voyage de 800 euros et de nombreux autres lots de valeur...

Le carton à 12 euros, les trois 30 euros.

Rens : 06 09 91 29 89 mdesmaris@wanadoo.fr



AAPPMA de l'Annaz

Les cartes de pêche pour la saison 2012 sont d'ores et déjà disponibles à : Office de tourisme de collonges et sa région, bar le Branlant Logras, bar chez le Belge à Farges. Cette année encore le permis sera gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Ouverture de la pêche le 10 Mars.
rens : 06 09 91 29 89 mdesmaris@wanadoo.fr



Dimanche 29 Avril 2012
Concert de Printemps-PERON-Salle Champ Fontaine
Avec les 40 musiciens de l'Orchestre junior
en première partie
et l'Orchestre Senior en 2ème partie

Société Musicale de
PERON-SAINT JEAN DE GONVILLE
La Bonne Humeur
<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>

Si l'on en juge par la chaleur de l'accueil que nous a réservé le fidèle public de la salle polyvalente de St Jean, le 11 décembre dernier, les prestations de nos orchestres furent très appréciées; les jeunes musiciennes et musiciens qui se produisaient pour la première fois vont se souvenir longtemps de ce concert de Noël. Et le programme proposé par nos collègues de Ferney-Voltaire apporta la touche colorée qui pimanta un après-midi musical où l'amitié fut reine.

Les vacances tout juste terminées, les seniors se retrouvent au centre Georges Moustaki aux Moussières, pour le travail en profondeur des nouvelles pièces. Boostés par la fondue dévorée en plein air sur le parking enneigé, la BH abandonne fourchettes et caquelon pour instruments et partitions, et c'est face aux chefs de pupitre que chacun s'attelle à l'ouvrage. Ceux qui pensaient passer une soirée bar-baby-billard... en sont quitte pour une répétition générale, les lieux étant désertés par l'animation dansante habituelle. Cela n'empêcha pas les nuitards de sévir loin dans la nuit, quelques paires de chaussures oubliées dans le couloir du 2^{ème} cherchant leur propriétaire le dimanche matin. Félicitations à notre GO Will, qui, comme d'habitude, organise à la perfection ce séminaire hivernal.

Outre le rendez-vous du 29 avril à Péron, le calendrier des concerts s'enrichit d'un déplacement à Bitche (Moselle). En formation ONF dans le coin, Emmanuelle SALLET, propose ses talents de flûtiste à l'harmonie de Bitche et organise notre voyage pour le week-end de Pentecôte. Nous nous produirons le samedi soir en partageant le programme musical avec les locaux.

A la parution de ce Petit Péronnais, le 25^{ème} anniversaire de l'Ecole de Musique Intercommunale du Pays de Gex aura certainement eu lieu. En effet, c'est le samedi 17 mars que la fête aura été marquée par les auditions données par les élèves et les concerts d'Erik TRUFFAZ, trompettiste à la renommée internationale, ancien professeur de notre école et Laurent FABRE, trompettiste professionnel, ancien élève de cette même école.

Maxime COLLET



20 ans, un nouvel élan pour Ain Profession Sport & Culture !

Ain Profession Sport & Culture renforce ses actions pour le développement et la structuration de l'emploi sportif et socioculturel dans le département.

Quatre axes principaux :

- Mettre en adéquation offres et demandes d'emploi avec des professionnels qualifiés,
- Assurer la fonction d'association employeur,
- Proposer la gestion et l'établissement des fiches de paie,

Accompagner et soutenir les associations dans le rôle d'employeur, aider à la création d'emplois par un soutien technique, des conseils juridiques et fiscaux.

Avantages pour une association sportive par exemple :

- L'apport d'un encadrement adapté aux besoins de la structure utilisatrice, vérification des diplômes et des compétences obligatoires et nécessaires.
- La prise en charge des contraintes de gestion liées à l'emploi (application convention...)
- Un conseil et un soutien technique
- L'opportunité pour les dirigeants d'être soulagés des tâches administratives.

Une chance complémentaire de se concentrer sur l'animation de son association.

Avantages pour un salarié :

- Optimisation du temps de travail
- Un statut de salarié reconnu
- Un seul contrat de travail
- Une couverture sociale
- Un droit à la formation

L'application de la convention collective

Pour ses 20 ans, l'association Ain Profession Sport & Culture rajeunit son logo et se dote d'un nouveau site internet performant www.ain-profession-sport.fr avec de nouvelles fonctionnalités (bourse de l'emploi, actualités...) Pour être toujours plus près des utilisateurs de ses services, vous retrouvez aussi l'association sur facebook et viadeo.

**Plus d'informations : Ain Profession Sport & Culture ZA De Domagne 01250 Ceyzériat
T. 04 74 22 50 57 – F. 04 74 22 72 61 email : ain-profession-sport@wanadoo.fr**

Avis d'imposition à la taxe d'habitation: l'AMF souhaite lever toute ambiguïté

Alors que les contribuables reçoivent les feuilles d'imposition de l'année 2011, l'Association des maires de France « souhaite lever toute ambiguïté sur le processus d'élaboration des avis d'imposition à la taxe d'habitation mené par le ministère de l'Economie, des finances et de l'industrie ».

Le 6 avril 2011, le président de l'AMF avait fait part à Philippe Parini, directeur général des finances publiques (DGFIP), des nombreuses interrogations que suscitait auprès des maires et des présidents de communautés le transfert de la part départementale de la taxe d'habitation. Le courrier précisait en particulier l'inquiétude des élus sur l'information qui serait donnée aux contribuables pour justifier de l'augmentation automatique du taux communal ou intercommunal de taxe d'habitation. Il demandait donc « qu'une information claire soit portée sur les avis d'imposition de cette taxe et indiquait que l'AMF se tenait à la disposition de la DGFIP pour examiner conjointement les modalités pratiques de cette information ».

Le 16 juin, l'AMF recevait un appel téléphonique puis un courriel de la part du ministère du Budget, transmettant pour avis et observations éventuelles les modèles d'avis d'imposition et une fiche explicative sur les solutions retenues pour informer les contribuables, avec réponse demandée pour le lendemain, le bon à tirer étant prêt à être signé...

Compte tenu « de ce délai qui ne permettait pas un travail concerté, l'AMF ne pouvait que rappeler sa demande du 6 avril que les contribuables soient informés le plus clairement possible ». Elle demandait également que figure sur l'avis une mention indiquant, le cas échéant, que « la collectivité est soumise à un prélèvement de ... euros au titre du fonds national de garantie individuelle de ressources », comme cela se pratique déjà pour les communes subissant un prélèvement au titre du FSRIF.

Aussi, contrairement à ce qui a été indiqué dans une réponse écrite à une parlementaire, l'AMF « n'a aucunement donné son aval à ces imprimés et regrette que ses préconisations n'aient pas été prises en compte ».

SERVICES

Mairie Tél : 04 50 56 31 08 Fax : 04 50 56 37 46
SOGEDO (Eau) St-Genis 04 50 41 30 30
SDEI (Assainissement) 0 810 396 396
URGENCE 0 810 796 796
E D F (Sécurité dépannage) 0 810 333 074
G D F Gaz de France Distribution 08 10 74 74 00
France-Télécom 10 14
Trésorerie Gex 04 50 41 51 03

ECOLE PRIMAIRE

04 50 56 37 52

COLLEGE

04 50 59 58 00
<http://www.collegeperon.fr>

CENTRE DE LOISIRS

04 50 48 31 52
E-mail : centre.loisirs.peron@wanadoo.fr

HALTE-GARDERIE (La Roulinotte)

06 88 90 10 55
www.peron.cc-pays-de-gex.fr/html/centre_loisirs.htm

SALLE CHAMP-FONTAINE

04 50 56 37 39

BIBLIOTHEQUE

04 50 56 41 39
Aux heures de permanences soit :
Le mardi de 16h30 à 18h00
Le mercredi de 17h00 à 18h30
Le vendredi de 16h30 à 19h00
Premier samedi du mois de 10h00 à 12h00

OFFICE DU TOURISME COLLONGES ET SA REGION

Tél : 04 50 59 40 78 Fax : 04 50 59 49 54
E-mail : otcollon@cc-pays-de-gex.fr
www.collonges.ot.cc-pays-de-gex.fr

TAXI-VSL

Goubel 06 80 20 26 20

GESTION DES DECHETS

Particulier :

Commande de poubelles, composteurs, problème de collecte 0 800 800 215

Commerces et artisans :

Commande de bacs, facturation de redevance spéciale, TEOM, problème de collecte : 04 50 42 26 41
Déchèteries : Mr Ludovic BRUSTON

Autres : Jocelyne SAMYN 04 50 99 12 08
04 50 99 12 01

DECHETTERIE

04 50 59 14 64

E-mail : dechets@cc-pays-de-gex.fr

-du lundi au vendredi :

-de mars à octobre de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 18h00

-de novembre à février : de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

-le samedi :

-de mars à octobre : de 8h30 à 18h00

-de novembre à février : de 8h30 à 17h00

-tous les dimanches matin : de 9h00 à 12h00

-fermée tous les jours fériés y compris Pâques.

ALLO ENCOMBRANTS

04 50 20 65 86

Ramassage du tri-sélectif : le lundi

Ramassage des ordures ménagères : le jeudi

RELAIS POSTE

04 50 56 34 85

A la boulanger Chez Lilian

Ouvert tous les jours

A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Mission locale des jeunes Bellegarde 04 50 48 09 86

Mission Locales Action Jeunes Gex 04 50 41 60 46

Service emploi de la CCPG Divonne 04 50 20 32 27

ANPE St-GENIS 04 50 28 24 14

Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30

Le vendredi de 8h30 à 11h30

C.M.P (Centre Médico-Psychologique)

04 50 42 85 47

ADAPA : L'aide à domicile pour tous

Anita Boulas-Chardon

Espace George Sand 9 rue de Gex à St-Genis Pouilly

Téléphone 04 50 20 66 80

Télécopie 04 50 20 60 12

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46

E-mail: Mairie.Peron@CC-pays-de-gex.fr

WEB: <http://www.peron.cc-pays-de-gex.fr/>

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30
Mardi : 8h30-12h00 et 13h30-18h30
Mercredi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30
Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30

GARDES DES PHARMACIES DU PAYS DE GEX POUR 2010

Il vous faut composer le **3237** pour connaître la pharmacie de garde

ARBEZ	Place de la Mairie	THOIRY	04 50 41 20 31
BARBOTIN-BESSEY.....	22 Rue de Genève	St GENIS.....	04 50 42 11 49
BENDAHO	Les vertes campagnes	GEX	04 50 41 52 75
BOUVIER.....	Rue de la Mairie	CESSY.....	04 50 41 40 60
COTTIN	105 Chemin Ravoire	PREVESSIN	04 50 40 57 66
DELORME-DURET.....	Arcades d'Ornex	ORNEX,.....	04 50 40 53 86
DOREAU		VERSONNEX	04 50 41 14 13
DRAI.....	539 rue Aiglette Nord	GEX.....	04 50 41 47 95
FERNOUX	Grande Rue	DIVONNE,	04 50 20 00 93
HARLINGUE.....	6 Chemin du Levant	FERNEY.....	04 50 40 68 97
HYBORD	C CIAL Carrefour RN 5	SEGNY	04 50 41 47 93
LARTAUD.....	10 R des Hautains	ST GENIS	04 50 42 02 21
LOTZ-MATTERN	C Cial la Poterie	FERNEY.....	04 50 40 97 44
MAISSA	Rue des Bains	DIVONNE,	04 50 20 00 57
MASCETTI.....	Route de Mategnin	PREVESSIN.....	04 50 28 06 79
REVOL	5 Avenue Voltaire	FERNEY	04 50 40 72 10
ROBERT	Val Thoiry	THOIRY.....	04 50 20 87 57
SIAUVE	Route de Lyon	ST GENIS	04 50 40 12 69
VILLARD-PETELAUD.....	Im. Les Tetras, Le Patio	GEX	04 50 41 54 04

Pour connaître les médecins de garde, composer le 15 sur votre téléphone.

MÉDIBUS	Lundi	2 avril	14h30-16h30	Avenue de la Poste (GEX)
	Jeudi	3 mai	10h30-12h30	Salle de l'Allondon (St GENIS POUILLY)
	Jeudi	3 mai	14h30-16h30	Parking Calas (FERNEY)
	Vendredi	1 juin	10h30-12h30	Place St Antoine (PÉRON)

AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS

Pour le numéro 62 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire parvenir vos articles avant le 15 mai 2012.

Aucun avis ne sera envoyé . Merci d'avance

La Rédaction

URGENCES

Gendarmerie.....	17
Pompier	18
Samu.....	15
Urgence N°Européen.....	112

HOPITAUX

Ambilly	04 50 87 47 47
Saint-Julien	04 50 49 65 65
Gex	04 50 40 38 38
Cantonal à Genève	00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin	00 41 22 719 61 11
Centre anti-poisons Lyon	04 78 54 14 14
Centre grands brûlés Lyon	04 78 61 88 88
Clinique Savoie Annemasse	04 50 95 41 41

MEDECINS

<u>Logras</u>	
Dementhon C	04 50 56 38 10
option homéopathie	
<u>Saint-Jean de Gonville</u>	
Mogenet P.A.	04 50 56 44 21
Dr Brigitte Fleury	04 50 48 60 22
<u>Collonges</u>	
Maury M.H.	04 50 56 71 00

PEDIATRE

<u>Saint-Genis</u>	
Guy	04 50 42 20 11

PHARMACIES

Voir ci-dessus

Collonges

Mr et Mme Dupont	04 50 59 60 17
------------------	----------------

Nous vous rappelons que vous pouvez commander vos médicaments à partir du fax de la mairie

INFIRMIERE

<u>Collonges</u>	
Pirollet	04 50 56 71 64

POINT ACCUEIL SOLIDARITE (PAS)

<u>Saint-Genis</u>	04 50 42 12 65
--------------------	----------------

<u>MAINTIEN A DOMICILE</u>	04 50 41 47 12
----------------------------	----------------

CENTRE DE RADIOLOGIE

<u>Saint-Genis</u>	04 50 28 27 27
--------------------	----------------

SERVICE DE GARDE VETERINAIRES

St Genis Pouilly	04 50 42 12 34
Gex	04 50 41 76 45

Calendrier des fêtes

MARS 2012			
Samedi 17	AMICALE DES CHASSEURS A L'ARC PG	AG	CF
Mercredi 21	CINEMA	Voir site Internet de la commune pour le film	CF
Vendredi 23	PETANQUE	LOTO	CF
Vendredi 30	BELOTE GESSIENNE	MASTER	CF
Samedi 31	SOU DES ECOLES	REPAS DANSANT	CF
AVRIL 2012			
Samedi 7	VERGER TIOCAN	LOTO	CF
Mercredi 11	CINEMA	Voir site Internet de la commune pour le film	CF
Dimanche 22	MAIRIE	ELECTIONS PRESIDENTIELLES	CF
Dimanche 29	MUSIQUE	CONCERT	CF
MAI 2012			
Samedi 5	BOULES	CONCOURS + REPAS	CF
Dimanche 6	MAIRIE	ELECTIONS PRESIDENTIELLES	CF
Mercredi 9	CINEMA	Voir site Internet de la commune pour le film	CF
Samedi 12	ASSOCIATIONS COMMUNALES	FOIRE DE PRINTEMPS	CF
Dimanche 13	ASSOCIATIONS COMMUNALES	FOIRE DE PRINTEMPS	CF
Samedi 19	C.O.S. DU PERSONNEL COMMUNAL	BAL	CF
Lundi 19	CHASSE	CONCOURS DE PECHE	CF
JUN 2012			
Samedi 2	BIG BAND JAZZ	CONCERT	CF
Mercredi 6	CINEMA	Voir site Internet de la commune pour le film	CF
Samedi 9	COMITE DES FETES	MARCHE DU GRALET	
Dimanche 10	MAIRIE	ELECTION LEGISLATIVES	CF
Mercredi 13	DONS DU SANG	COLLECTE	CF
Vendredi 15	CENTRE DE LOISIRS	SPECTACLES PERI-SCOLAIRE	CF
Samedi 16	JUDO	REMISE DES MEDAILLES	CF

Calendrier des messes

Père Gilbert Dikambi Dia Mambu
Tél.:04 50 56 30 35
169, Rte St-Maurice Challex

MARS	Dimanche 18	10h	4ème dimanche DE Carême	CHALLEX
	Dimanche 25	10h	5ème dimanche DE Carême	COLLONGES
	Vendredi 30	20h	Célébration pénitentielle	CHALLEX
AVRIL	Dimanche 1	10h	Dimanche des Rameaux	COLLONGES
	Jeudi 5	20h	Célébration de la Ste Cène	FARGES
	Vendredi 6	15h	OFFICE DE LA CROIX	POUGNY
	Vendredi 6	20h	OFFICE DE LA CROIX	FARGES
	Samedi 7	21h	Vigile Pascale	FARGES
	Dimanche 8	10h	Dimanche de Pâques	PERON
	Dimanche 15	10h	Dimanche de la Divine Miséricorde	POUGNY
	Dimanche 22	10h	3ème dimanche de Pâques	CHALLEX
	Dimanche 29	10h	4ème dimanche de Pâques	COLLONGES
	MAI	Dimanche 5	10h	5ème dimanche de Pâques
Dimanche 13		10h	6ème dimanche de Pâques	PERON
Jeudi 17		10h	Ascension	FARGES
Dimanche 20		10h	7ème dimanche de Pâques	COLLONGES
Samedi 26		18h30	Messe anticipée du dimanche	FARGES
JUN.	Dimanche 27		PENTECÔTE	Pas de messe
	Dimanche 3	10h	Sainte Trinité	CHALLEX
	Dimanche 10	10h	Le corps et le Sang du Christ	PERON



Mr GIUDICI Marius tient à exprimer ses sincères remerciements aux Sapeurs Pompiers de Péron et de Collonges, pour leur rapidité, leur gentillesse et leurs bons soins prodigués suite à son problème de santé le 18/01 qui a nécessité une intervention chirurgicale d'urgence à l'hôpital de St Julien.

Un nouveau monde s'ouvre à vous



jusqu'à 100 mega 1Go

Accédez au Très Haut Débit à PERON

www.reso-liain.fr

Testez votre éligibilité



Après les frimas de l'hiver, au printemps, la nature se refait une beauté. Il en va de même du poil de votre chien ou chat. A cette fin, le salon de toilettage mobile Coif' Chien & Chat qui parcourt les routes du Pays de Gex et celles de votre commune se tient à votre disposition.

*Coif' Chien & Chat, tonte, ciseaux, épilation,
sur RDV, Evelyne Brulhart 06 83 07 08 39*



Les **17** et **18 MARS 2012**
à **PERON** au Gymnase de l'Annaz

KUNG FU

Stage technique avec Maître

SHI YAN JUN

Maître Shaolin de
la 34^{ème} génération
du temple ShongShan

Infos pratiques

Stage organisé
par l'association

«**La voie du Dragon**»

Gymnase de l'Annaz

01630 PERON

70€ les 2 jours de stage

Boissons et
snack sur place

Repas de midi
sur inscription

Entrée libre
spectateurs



Horaires

Samedi / Dimanche

9^h - 12^h

14^h - 17^h

**Saisissez l'opportunité
de travailler avec un maître Shaolin.**

Pour plus d'informations : 0682607064 ou sur www.lavoiedudragon.com